

CR 09-10 SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2009

Présents : 14.

Excusée avec pouvoir : 1

Ouverture de la séance :

Approbation du compte-rendu précédent. Il faut préciser le numéro du chemin de Souzy qui va être soumis à l'enquête publique pour nouvel itinéraire.

Ordre du jour :

- **Approbation du budget supplémentaire de la commune :**
La section de fonctionnement est augmentée en recettes et en dépenses de 21 179.00 €. La section d'investissement est augmentée en recettes et en dépenses de 14 961.00 €. Des travaux sont engagés de suite pour respecter les directives du plan de relance de l'économie. C'est l'opportunité de :
 1. sécuriser et isoler le hall et la galerie du complexe sportif, pour une meilleure utilisation en indépendante de la salle de sports et de la salle d'animation.
 2. aménager les abords extérieurs entre le stade et les salles.
 3. aménager le local du parc aux biches et ses abords.
 4. remédier à des problèmes de débordements des eaux pluviales ou usées,
 5. agrandir un appartement locatif.
 6. mettre des ponts ou de la voirie en état d'après le rapport de la DDE.
 7. provisionner des crédits pour la modification du PLU.
- **Engagement des actions pour l'assainissement et la gestion des eaux**
Les terrains du Pavé sont en cours d'achat et un notaire est missionné. La consultation d'ingénierie pour le remplacement de la STEP et de la remise en état des réseaux est en cours d'attribution. Le programme numéro 017 du budget de l'assainissement retracera cette action. L'examen approfondi des offres aura lieu le mercredi 21 octobre. Le maire, au titre de sa délégation, pourra engager le contrat.
- **Pour le bassin de rétention des eaux des Prébendes, les services des domaines se sont prononcés et le maire engage de suite la transaction dans la limite autorisée par rapport au prix des domaines. La superficie des terrains est importante et permettra des échanges avec les propriétaires riverains pour une meilleure organisation des lieux et pour permettre la reconstitution du thalweg dans son cours d'origine.**
- **Acceptation et engagement de travaux prévus aux amendes de Police. La subvention est de 6 181 € pour compléter le financement de la sécurisation de la rue de Rampôt et aux abords de l'Ecole Ste Marguerite.**

- Les travaux de la boucherie se finissent et la réception est fixée au jeudi 15 octobre à 14 h. Un boucher est embauché par la SARL les Eleveurs de viande du Pays Lyonnais, il doit assurer une plus grande amplitude d'horaire. Il faut que les gérants fassent une action de promotion, le bulletin municipal leur est ouvert.

- Règlement du cimetière

Le règlement du cimetière est adopté pour définir les bonnes conditions d'attribution et de reprises des concessions et d'éclairer les particuliers sur leurs droits ou possibilités à être inhumés. Ce règlement sera affiché dans le cimetière. Il informera aussi sur les attitudes qu'il faut adopter pour le respect de ces lieux.

- Convention de mise à disposition de la salle Culturelle & Conférence au profit de l'Ecole de Ressources Enseignements Artistiques la Communauté de Communes de Chamousset en Lyonnais qui crée une activité Théâtre pour enfants ouverte à tous. Les intervenants devront être vigilants à la gestion du chauffage. La commune donne son accord.
- Action de soutien à l'Agriculture qui connaît une crise économique liée à la baisse des cours du lait. Les communes agissent en réseau de soutien et il est rappelé qu'une information aura lieu le 24 octobre 2009 à AVEIZE sur ce thème. Il y a environ 30 exploitations agricoles dont environ 25 exploitations laitières sur la commune.
- Action de prévention de la grippe. La commune de St Martin en Haut est désignée pour mettre place une action de vaccination sur les Monts du Lyonnais. Chaque commune en fonction de son nombre d'habitants doit mettre son personnel à disposition.
- Informations de divers courriers

L'EPARI organise une réunion d'information sur le réseau câblé le 20 octobre 2009 à la salle bleue du complexe sportif.

Achat d'un défibrillateur dans le cadre d'une commande groupée. La commune de St Genis s'en charge. Un appareil pourrait équiper le complexe. Le coût est d'environ 2 700 TTC.

La Communauté de Communes de Chamousset en Lyonnais informe sur l'évolution du projet AGORA.

- **Compte-rendu de la délégation du maire :**

Le SIMOLY est en recherche de solution pour sa plateforme de transfert des ordures ménagères collectées sur son territoire avant départ sur le lieu d'enfouissement. Un nouvel emplacement **et ou** un agencement adapté sont nécessaires pour un meilleur travail.

LE SYDER remet en cause sa participation à hauteur de 65 % pour les programmes qu'il juge luxueux notamment pour le mobilier urbain. Les travaux basiques resteront bien subventionnés.

Plan de Mise en Accessibilité sur la commune. Une première rencontre a réuni les participants et un représentant de la DDE pour établir un diagnostic de l'existant.

Les travaux de la Maison de Retraite suivent leurs cours.

L'action de plantation des haies aura lieu le 24 octobre à 10 h sur les talus de l'école publique. Les enfants de la commune sont invités, avec leurs parents, à s'impliquer dans cette action. C'est les membres de l'ACCA qui procèdent à la plantation.

Les membres des Amis de Haute-Rivoire comptent remettre les clés de la salle Pierre DELAGE à la mairie. Le devenir de cette salle est en réflexion. Le Musée du Clocher est propriété de la commune mais les collections sont propriété du Syndicat « les Amis de Haute-Rivoire ».

Démenti de Monsieur le Maire sur une rumeur le mettant en cause dans sa fonction de maire. Confronté à des propos mensongers sur la mise en place d'une pétition à l'encontre d'habitants de Haute-Rivoire. Le maire précise que son action sera toujours en faveur du maintien des règles de civisme et de respect des personnes.

Lettre de demande de gratuité de la salle des sports pour la manifestation des classes. Le principe adopté en début de mandature reste maintenu.

▪ **Compte-rendu des commissions :**

Constitution d'un CIAS. L'organisme associatif « Mairie Conseil » a apporté des éléments de réflexion sur le bien fondé de la constitution du CIAS. Au niveau local, un bilan des ressources humaines et matérielles est en cours.

Voirie. La réception des travaux de la Bourrie et du chemin du Gazanchon avec la communauté est en cours. Les zones sécurisées de Rampôt et de l'école sont aussi en achèvement. Les travaux de marquage au sol au Gousson et à différents endroits du village sont engagés de suite.

L'action au profit de la sécurisation du hameau du Chirat se révèle très complexe et doit être étudiée de façon approfondie.

Eclairage du stade. L'alimentation électrique souterraine se dégrade et provoque de l'interruption de l'éclairage alors que les équipes s'entraînent sur le stade. Il faut faire au plus vite, la réparation est commandée.

L'amicale des sapeurs de pompiers recherche une salle pour leurs activités associatives. La caserne ne doit servir qu'à l'usage des secours.

Les voeux du maire auront lieu le 10 janvier 2010.

La séance est levée à minuit. Le Maire : Gilbert COURTINE